

Différentiation entre les statuts

Les membres actifs sont les membres qui participent à la gestion des projets et outils de communication de l'association, l'organisation des événements et de façon plus générale aux différentes tâches qui permettent le fonctionnement de l'association. Ils s'acquittent chaque année d'une cotisation selon un tableau tarifaire développé ci-dessous. Ils sont invités aux assemblées générales et bénéficient d'un droit de vote lors des décisions de ces assemblées. Les membres actifs doivent être majeurs.

Les membres adhérents sont ceux qui s'acquittent chaque année d'une cotisation selon un barème développé plus loin. Ils bénéficient en tant que membres d'avantages proposés par l'association dans les différents événements ou projets que celle-ci organise. Ils sont tenus au courant de la vie de l'association et sont invités au bilan annuel de l'association. Ils ne bénéficient pas d'un droit de vote.

Un membre adhérent peut être extérieur à la formation et au métier d'orthoprothésiste, mais il est tenu de respecter les statuts à savoir, tous les projets et actions sont dédiés au rayonnement de l'orthoprothèse.

Grille cotisation membres actifs			
Montant annuel cotisation	Etudiants statut scolaire	Etudiant CFA	Profs ou salariés temps partiel
	Élèves ortho autres niveaux que BTS		Profs ou salariés temps plein
	7 euros	10 euros	25 euros
			15 euros

Grille cotisation adhérent			
Montant annuel cotisation	Etudiants statut scolaire	Etudiant CFA	Profs ou salariés temps partiel
	Élèves ortho autres niveaux que BTS		Profs ou salariés temps plein
	2 euros	5 euros	10 euros
			5 euros